

Le bulletin trimestriel de Vicq sur Mer

n° 2 : Juillet - Septembre 2020

Le foyer rural

Les actualités



Le conseil municipal

Lors de la présentation de son programme électoral, l'équipe municipale avait annoncé la création d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour répondre à un besoin devenu sensible. Pour la réalisation de cet objectif, l'élection d'un quatrième adjoint s'est révélée indispensable. Madame Alexia LAINE a été élue à cette fonction par délibération du 10 août 2020, chargée des affaires sociales et scolaires.

La création du CCAS a été actée par délibération du 2 septembre 2020. Son budget entrera en vigueur au 1er janvier 2021.

Le maire, Richard LETERRIER, est dorénavant entouré de 4 adjoints :

- 1er adjoint, Michel NICOLAÏ, en charge des travaux et de la gestion des agents techniques, de la prévention sécurité des agents, de l'entretien des routes et chemins ruraux, de l'entretien du patrimoine foncier et immobilier;
- 2e adjointe, Valérie MONTRIEUL, en charge de la communication, du tourisme, de la gestion du gîte communal et des salles de location, des relations avec les associations, de la culture et de l'évènementiel;
- 3e adjoint, Francis DISS, en charge des finances, du budget et suivi du compte administratif, des marchés publics, de la gestion du patrimoine foncier et immobilier, du patrimoine historique, de l'environnement, biodiversité et littoral;
- 4e adjointe, Alexia LAINE, en charge des affaires sociales et scolaires.

Et de 4 conseillers délégués :

- Antoine AMBROIS, délégué aux routes et à la logistique ;
- Dominique HAUCHECORNE, délégué au plan communal de sauvegarde, à la réserve communale, aux hydrants et à la sécurité routière;
- Marianne POTTIER, déléguée à la gestion du gîte communal, à l'événementiel et aux animaux ;
- Sophie QUESNOT, déléguée au tourisme et aux relations avec les associations

Les services techniques

L'équipe technique est constituée de 4 agents et un apprenti.

Suite au départ de Nathalie Unia et d'Aurélien Revel, Frédéric Compère a rejoint l'équipe technique le 14 septembre dernier. L'équipe a accueilli un apprenti, Fabien Lefauqueur, qui prépare un CAP Jardinier Paysagiste.

Les agents interviennent dans la commune au niveau des routes, chemins et espaces verts. Vicq sur Mer compte 30 km environ de chemins ruraux et 30 km environ de routes communales.

Les agents entretiennent aussi le patrimoine immobilier de la commune : les 12 logements, les 4 salles (Vaquelotte, Jules Ferry, Gilles Picot et salle de l'ancienne mairie de Néville), le bâtiment occupé par la maison d'assistantes maternelles (MAM) et la mairie, sans compter les 6 églises et les 7 cimetières de la commune.

Le ménage des locaux de la mairie et des salles est assuré par Ludivine Ozouf, agent technique à temps partiel.



Sur la photo, et de gauche à droite : Anthony Orange, Fabien Lefauqueur, Frédéric Bon et Frédéric Compère Ludivine Ozouf, absente sur la photo.

Le foyer rural

Pour favoriser le développement des activités culturelles, sportives et récréatives à Vicq sur Mer, un Foyer Rural a été créé en septembre 2020.

Le Foyer Rural est une association de type loi 1901. C'est un foyer d'initiatives animé par les habitants qui proposent différentes activités sportives, culturelles ou de loisirs, pour toutes les générations. L'association du Foyer Rural de Vicq sur Mer a été créée en septembre. Le bureau est composé d'un président M. Leclerc (viceprésident M. Cocheteux), d'un trésorier M. Mory (vice-trésorière, Mme Clot-Fouchet), d'un secrétaire M. Pottier (vice-secrétaire, Mme Andréea Sprivac). L'Association est animée par Laura Lepoittevin.

A ce jour, plusieurs activités et ateliers ont été mis en place, animés par des professionnels mais aussi par des habitants de Vicq sur Mer voulant faire partager leur savoir-faire. L'Association compte 120 adhérents, tous participants au moins à une activité.

Le montant de l'adhésion à l'Association s'élève à 8 euros pour la saison 2020-2021. La plupart des activités sont gratuites, sauf abonnement pour les activités sportives et participation aux frais pour les ateliers de peinture et de pâtisserie.

Gymnastique

Enfants: Mercredi de 16h à 17h Tarif annuel: 68 € Adultes: Lundi de 19h à 20h

Hors vacances scolaires Virginie POTTIER 06.65.47.66.13

Tarif annuel: 80 €

Théâtre enfants

Poésie, improvisation

Samedi de 15h à 16h30

Andréea SPRIVAC 06.20.04.57.34

Ateliers d'écriture

Lundi de 14h30 à 17h 2 fois par mois (quinzaine)

Hors juillet/Août

Mme LAMBINET/ Mme HUSSON-

RIFFLET / Mme CLOT-FOUCHET

06.45.76.15.45

Randonnée

Lundi de 9h30 à 11h30 Tarif annuel: 80 €

Septembre à juin hors vacances scolaires Sophie MONTREUIL 06.71.45.25.88

Peinture acrylique

le lundi et le jeudi : de 16h à 18h (été) de 18h à 20h (hiver) 2x par mois (quinzaine) Participation pour l'achat de peinture : 20€ pour l'année M. COCHETEUX et M. PARISSE 06.65.47.66.13

Photographie

06.03.55.33.66

Cours théoriques et pratiques

Mardi de 16h30 à 18h 1 fois tous les 15 jours

H. NICOLAS et J.P LEFEBVRE 06.08.15.68.00 / 06.75.43.99.35

Pilates

Jeudi de 18h à 19h Tarif annuel: 80 €

Septembre à juin hors vacances scolaires Sophie MONTREUIL 06.71.45.25.88

Scrapbooking

Activités autour du papier

Adultes: Mercredi de 17h à 19h

Brigitte KNITTEL 06.65.47.66.13

Apprendre à bien vieillir

Mémoire et équilibre

Jeudi de 16h à 17h Tarif annuel: 80 € Septembre à juin hors vacances scolaires Sophie MONTREUIL 06.71.45.25.88

Ateliers "La Vie d'Antan"

Recherches de documents, cartes postales anciennes, personnes qui veulent témoigner, raconter des histoires...

> Claudine DOREY 02.33.20.11.41

Ateliers seniors

Mardi de 14h à 17h30

Arlette GENEVIEVE 06.15.74.57.22

Ateliers Tricot et Papotage

Mme LAMBINET/ Mme HUSSON-RIFFLET / Mme CLOT-FOUCHET 06.45.76.15.45

Vendredi de 15h à 17h

Ateliers de pâtisserie

Adultes:

Mardi de 10h à 12h Mercredi de 10h à 12h Mercredi de 15h à 17h

Participation: 5€ / séance

J.P LECLERC 06.71.67.31.16 Pour plus d'informations, si vous êtes intéressé(e) par l'une ou plusieurs de ces activités, veuillez contacter le ou les intervenants correspondants.

Si vous souhaitez proposer une activité, contactez le Foyer Rural ou son animatrice Laura, à la mairie, le jeudi : 02.33.54.31.96

Les actualités

Boîtes à livres

Des boîtes à livres sont désormais installées sur la commune. Chacun peut y déposer ou emprunter un livre, librement. Vous les trouverez aux endroits suivants :

- Gouberville : sur le parking de l'église
- Néville sur mer : à proximité de l'ancienne mairie, dans l'ancienne cabine téléphonique
- Réthoville : à proximité de l'église, dans l'ancienne cabine téléphonique,
- Vrasville : sur le parking de l'ancienne mairie/école
- Cosqueville : dans l'entrée de la Maison d'Assistantes Maternelles -MAM-(ancienne école)



Affichage

Afin d'informer des manifestations organisées sur la commune par l'affichage, des supports grillagés "affichage réglementé, avec autorisation de la Mairie" (par mail à vicqsurmer.mairie@orange.fr ou au 02.33.54.31.96) sont installés aux emplacements suivants :

• Gouberville : Parking de l'église

• Néville sur Mer : RD 116, abri de bus

• Cosqueville: RD116, abri de bus et à la fourche aux loups

Les dimensions maximales autorisées sont de 84 cm x 118 cm (A0). L'affichage est autorisé deux semaines maximum avant la manifestation et l'enlèvement doit se faire dans les 48 heures suivant la manifestation.

Des panneaux d'**affichage libre** sont réservés exclusivement aux associations Loi 1901, spectacles indépendants, soirées étudiantes, partis politiques et syndicats. Ils ne peuvent être utilisés pour promouvoir des activités ou

manifestations à caractère commercial.

Emplacements:

Gouberville : Parking de l'église
Néville sur Mer : RD116, abri de bus
Réthoville : Place Casimir Noël

• Vrasville : Parking de l'église, sur un mur béton

• Cosqueville : RD116, abri de bus

Sans oublier, l'**affichage communal**, réservé à la municipalité. 5 vitrines sont réservées à cet effet, situées à :

• Gouberville : Parking de l'église

• Néville sur Mer : Parking de l'église

• Réthoville : Place Casimir Noël

• Vrasville : Place de l'église

• Cosqueville : Place Gustave Lamache

Salle d'exposition "Gilles Picot"

Depuis juillet 2020, l'ancienne mairie de Gouberville est devenue une salle dédiée aux expositions, nommée "Salle Gilles Picot". Pour la petite histoire, "Gilles Picot "est en fait Gilles de Gouberville. Gilles Picot, sieur de Gouberville, du Mesnil-au-Val et de Russy né en 1521 et mort au Mesnil-au-Val en 1578, était un gentilhomme de la Manche. Le conseil municipal a choisi le nom "Gilles Picot" pour cette salle qui a été inaugurée officiellement le samedi 26 septembre. A l'occasion de cette inauguration et pendant six jours, M. Lefèvre, photographe, et M. Parisse, artiste peintre, ont exposé leurs photographies et dessins sur le thème du patrimoine architectural de Vicq sur Mer.

Salle disponible à la location pour les artistes ou artisans, du 1er mai au 31 octobre. Pour toute demande de location, se renseigner auprès de la mairie ou sur le site internet.

Néville patrimoine

L'Association Néville patrimoine a pour but de mettre en valeur et de sauvegarder le patrimoine de Néville sur mer, qu'il soit religieux, civil ou même naturel. Le projet actuel est de restaurer le clocher de l'église de Néville sur mer. Afin de financer ce projet, l'Association a organisé plusieurs évènements dont la randonnée qui a eu lieu le 26 juillet dernier et a accueilli environ 40 personnes ainsi que le concert de trompette de Jean-Jacques PETIT qui a eu lieu le 13 septembre avec plus de 60 spectateurs. N'hésitez pas à soutenir ce projet!

Les actualités

Inauguration du gîte communal de Gouberville

Samedi 26 septembre, le gîte communal a été inauguré par la municipalité en présence de Madame la Sous-Préfète Elisabeth Castelloti, Madame la Députée Sonia Krimi, Monsieur le Sénateur Philippe Bas, Monsieur le représentant du Conseil Régional Hubert Lefèvre, Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental Christine Lebacheley et Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Le Cotentin David Margueritte.



Sur le photo, de gauche à droite : M. Richard Leterrier, Mme Elisabeth Castelloti, M. Philippe Bas, M. David Margueritte, Mme Christine Lebacheley, M. Hubert Lefèvre, Mme Sonia Krimi

Richard Leterrier a tenu à remercier les élus de l'ancienne mandature qui ont œuvré pour ce projet, mais aussi les agents techniques et administratifs qui ont contribué à sa réalisation, et les architectes, Madame Royer et Madame Campain.

Transformer cet ancien presbytère du 18e siècle en gîte communal n'aurait pu être réalisé sans l'implication des élus, en particulier de Michel Nicolaï qui a suivi tous les travaux.

Le gîte d'une surface de quelques 200 mètres carrés pourra accueillir jusqu'à 12 personnes avec ses 4 chambres et 4 salles de bain. Il a été entièrement rénové avec des matériaux respectant les enjeux environnementaux.

D'un point de vue financier, les travaux de rénovation et transformation du bâtiment ainsi que son aménagement en gîte représentent un budget de 490.000€. Ce projet a été subventionné à hauteur de 60%, notamment par le Département de la Manche, des fonds européens et l'Etat. La vente de l'ancienne école de Gouberville a permis de contribuer au financement du projet, le solde étant financé par les fonds propres de la commune et par un emprunt de 100.000€.

Les travaux terminés, le gîte doit être meublé, équipé et décoré pour le proposer à la location en 2021.

Valérie Montrieul et les autres conseillers de la commission en charge du projet s'occupent actuellement de l'ameublement et l'équipement du gîte, qui devrait être totalement aménagé à la fin de l'année.

La location se fera par l'intermédiaire de Gîtes de France.

Toutes les informations seront disponibles sur le site internet de Vicq sur Mer.

Agenda

Travaux

Plusieurs chantiers sont terminés : la transformation de l'ancienne mairie de Réthoville en logement, de l'ancienne mairie de Gouberville en salle d'exposition et de l'ancien presbytère de Gouberville en gîte communal.

Des travaux de busage sont en cours à Gouberville, le haut de la rue.

Des travaux de débernage et d'empierrement de chemins sont prévus dans les prochaines semaines, sur l'ensemble de la commune.

En novembre, devrait commencer le renouvellement des canalisations d'eau potable du hameau de la mer, travaux organisés par les services de la communauté d'agglomération Le Cotentin. Les travaux de réfection de voirie du hameau de la mer ne pourront donc être réalisés qu'en 2021.

L'effacement des réseaux du village de Cosqueville a été reporté en 2021 (cause COVID).

Repas des ainés

Comme tous les ans, Vicq sur Mer rassemble ses ainés de 65 ans et plus, en compagnie de leur conjoint et des élus, au restaurant " La Maison Rouge" à Maupertus-sur-Mer.

Le repas des ainés a lieu le jeudi 15 et le dimanche 25 octobre 2020 à la Maison Rouge.

Noël

Spectacle de Noël

Comme à son habitude, la commune offre un spectacle de Noël aux enfants de Vicq sur Mer. Après le spectacle de noël, le père Noël nous fera l'honneur d'être présent afin de distribuer des friandises aux enfants. Le spectacle au lieu **le mardi 8 décembre** dans la salle de la Vaquelotte.

Marché de Noël

Compte tenu du succès du marché de Noël organisé depuis plusieurs années sur la commune, le Marché de Noël se déroulera cette année sur deux jours dans la salle de la Vaquelotte et dans la salle Jules ferry **le samedi 12 et dimanche 13 décembre**. Une restauration sera assurée par une équipe de bénévoles.

Ces manifestations sont actuellement autorisées tout en respectant un protocole sanitaire mais elles sont susceptibles d'être annulées en cas de dégradation de la situation sanitaire.

Conférence

« Actions Biodiversité Nature » propose : « Le petit peuple de nos vieux murs et cimetières, allié de vos jardins et vergers... », au cimetière de Gouberville, le **8 novembre 2020 à 15h.** Déambulation avec explications dans le cimetière : approche nature et histoire. Puis conférence sur la biodiversité locale (géologie, haies, chauves-souris...) dans l'église.

Infos pratiques

Nouveau: le guichet unique

Le guichet unique est un service public de proximité qui agit à l'échelle de Vicq sur Mer. La mission est d'accompagner, de conseiller, d'informer et d'orienter les Vicquois qui peuvent se trouver face à des difficultés. Les domaines d'intervention sont l'accès aux droits sociaux, l'accompagnement social, démarches administratives et diverses, l'accès à l'emploi et à l'insertion, l'information des personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie.

La permanence a lieu le jeudi de 9h à 12h : accueil assuré par Liliane Hallé, sans rendez-vous.

Permanence ouverte à tous dans l'ancienne mairie de Néville-sur-Mer.

Pour plus de renseignements, contacter la Mairie de Vicq sur Mer au 02.33.54.31.96 ou par mail à vicqsurmer.social@orange.fr

Nouveau: PanneauPocket

L'application gratuite PanneauPocket a été mise en place en septembre afin de permettre aux Vicquois d'être prévenus instantanément par notification sur leur smartphone ou tablette, des alertes et des informations de notre commune. Exemple : alertes météo, travaux, coupures réseau, etc. Quelques secondes suffisent pour installer l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou tablette.

Bien vivre à Vicq sur Mer

Règles de bon voisinage / Bruits

La qualité de vie dans nos hameaux dépend de la bonne volonté de tous et du respect des autres. Les travaux de bricolage et de jardinage avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables - de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis - de 10h à 12h les dimanches et jours fériés. (Arrêté préfectoral du 27/03/1997)

Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux, comme des ordures ménagères, est **strictement interdit**, quelque soit la période de l'année (Arrêté préfectoral du 08/02/2005).

Ordures ménagères et déchets recyclables

Il est recommandé d'utiliser un conteneur en plastique plutôt que de déposer des sacs d'ordures ménagères sur le bord de la route avant le passage du ramassage de poubelles, le mardi matin uniquement. Les personnes qui ne peuvent attendre ce passage sont priées de déposer leurs sacs poubelle dans les containers mis à leur disposition sur le parking de la mairie de Vicq sur Mer. Et n'oubliez pas d'effectuer le tri sélectif!

Recevoir le bulletin en version numérique

Dans le cadre de notre démarche de développement durable, nous proposons à nos administrés de recevoir les prochains bulletins par mail. Si vous souhaitez contribuer à diminuer votre empreinte environnementale tout en permettant d'économiser l'impression de bulletins, adressez-nous votre demande par mail à vicqsurmer.communication@orange.fr Merci!

Point infos Vicq sur Mer

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 9h à 12h - 14h à 17h Mardi de 9h à 12h - 14h à 17h Mercredi de 9h à 12h - 14h à 18h Jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h Vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h

N° de téléphone: 02.33.54.31.96

Email: vicqsurmer.mairie@orange.fr

Retrouvez toutes les infos de Vicq sur Mer:

le site web https://vicq-sur-mer.fr/ Facebook et Instagram : @vicqsurmer

Nouveau!

Infos en temps réel sur l'application PanneauPocket

Vous souhaitez recevoir la lettre d'information de la Mairie ? Inscrivez-vous https://vicq-sur-mer.fr/vicq-sur-mer-contact

Permanences des élus

Permanence du maire,

Richard LETERRIER

Le lundi de 14h à 17h et le samedi matin sur rendez-vous

Permanence du 1er adjoint au maire,

Michel NICOLAÏ

Le mardi de 14h à 17h

Permanence du 2e adjoint au maire :

Valérie MONTRIEUL

Le vendredi de 14h30 à 17h30

Permanence du 3e adjoint au maire :

Francis DISS

Le mercredi de 14h à 17h

Permanence du 4e adjoint au maire :

Alexia LAINE

Sur rendez-vous

